



608 - Ce que l'éthique fait à la communication; ce que la communication fait à l'éthique

Responsable(s)

Gilles GAUTHIER, Université Laval

Dany Rondeau, UQAR - Université du Québec à Rimouski

Description

La relation entre éthique et débat public est aujourd'hui animée d'un double mouvement d'intégration. D'une part, la discussion sur les enjeux sociaux, qui prend essentiellement place en communication publique, est très fréquemment marquée par des préoccupations éthiques; d'autre part, en se déplaçant vers les pratiques sociales et en s'institutionnalisant, l'éthique s'inscrit de plus en plus dans un cadre communicationnel. L'éthique influe donc sur la communication et, à l'inverse, la communication influe sur l'éthique.

Si certains débats sont proprement de nature éthique (l'aide médicale à mourir, la procréation assistée, etc.), d'autres qui ne le sont pas intrinsèquement le deviennent au gré des interventions publiques qui leur adjoignent une incidence éthique (la vie sexuelle de personnalités publiques, certains comportements économiques et financiers, des productions artistiques faisant scandale, etc.). Pour paraphraser ce que dit Bernard Miège au sujet de la communication, on peut presque affirmer que la société a été conquise par l'éthique. En effet, presque toutes les activités humaines, qu'elles soient politiques, sociales, économiques, culturelles et mêmes sportives, peuvent susciter un questionnement éthique.

Par ailleurs, sans doute comme un effet en retour de cette inflation de l'éthique dans l'espace public, mais aussi en réponse à une demande sociale forte, l'éthique a cessé d'être un champ de réflexion réservé aux universitaires pour devenir une pratique sociale qui s'exerce dans un environnement communicationnel. Aujourd'hui, pour une part importante, les objets de la réflexion et de la pratique éthiques se déterminent en fonction du débat public et aussi de la communication publique, dans la mesure où on définit cette dernière comme l'ensemble des phénomènes relatifs à l'information portant sur les enjeux sociaux.

Le but de ce colloque est d'explorer les effets, pour l'une et pour l'autre, de cette imbrication de l'éthique et de la communication publique.

Lundi 9 Mai 2016

Mot de bienvenue de Jean Charron, responsable du Groupe de recherche sur les mutations du journalisme (Université Laval)

Communications orales

Horaire : 9 h 00 - 9 h 05

Présidence/animation : Jean CHARRON *Université Laval*

Mise en contexte de la thématique du colloque (Dany Rondeau et Gilles Gauthier)

Communications orales

Horaire : 9 h 05 - 9 h 45

Session (Partie 1)

Communications orales
 Horaire : 9 h 45 - 12 h 20
 Présidence/animation : Gilles GAUTHIER *Université Laval*

09:45 « **Débat public et éthique : le point de vue du chroniqueur** » (titre provisoire)

Alain DUBUC
 À venir.

10:25 Pause

10:55 **Les exigences éthiques des publics à l'égard des journalistes ou l'émergence d'un cinquième pouvoir comme nouvelle source d'imputabilité**

Marc-François BERNIER *Université d'Ottawa*

Depuis l'arrivée du Web 2.0, et encore davantage avec la montée en force des médias sociaux, on a vu se développer une pratique communicationnelle d'une ampleur inédite. Il s'agit de la participation de citoyens, profanes et experts, à la mise en cause des pratiques journalistiques et médiatiques. On peut y voir l'émergence d'une nouvelle source d'imputabilité, un 5^e pouvoir qui observe le 4^e pouvoir et cherche à prescrire aux journalistes et aux médias des obligations déontologiques basées sur des conceptions plus ou moins confuses de l'éthique professionnelle. Spontanée ou réfléchie, débridée ou cohérente, démesurée ou raisonnable, cette exigence éthique citoyenne est-elle de nature à infléchir les pratiques journalistiques, à encourager la réflexion là où le réflexe était valorisé, à se substituer ou à compléter l'œuvre de dispositifs traditionnels d'imputabilité que sont les conseils de presse ou un ombudsman? Notre proposition est aussi bien une réflexion théorique qu'une invitation à consacrer des recherches empiriques à ce phénomène communicationnel qui se nourrit d'attentes normatives diversifiées, parfois en rupture avec les normes reconnues en journalisme.

11:35 **La médiatisation des théories du complot : entre fascination et désapprobation**

[Loïc NICOLAS \(/user/56463/\)](#) *Université Libre de Bruxelles*

Dans le cadre de cette intervention, je me propose d'étudier l'attitude pour le moins ambiguë que les médias – français notamment – adoptent face aux théories du complot, en portant attention aux conséquences qu'une telle attitude peut avoir. Dès lors, je m'attacherai à montrer dans quelle mesure ce que les médias présentent comme une position éthique (à savoir la condamnation des théories en question) emboîte sans cesse le pas à une fascination empreinte de sensationnalisme dont elle se nourrit. Si le conflit manifeste entre ces deux positions constitue un premier problème, fonder l'une (le rejet) et l'autre (la fascination) sur la croyance en une facilité de la dénonciation en est un second plus crucial encore. En effet, si la dénonciation des explications conspirationnistes était aussi facile que les médias se plaisent à le laisser croire naïvement, si leur absurdité était l'évidence même, on pourrait se contenter d'en rire. Or, ces théories prêtent d'autant moins à rire qu'elles témoignent d'une redoutable efficacité rhétorique. Au reste, lorsque l'État et les médias se substituent aux individus en posant à leur place les frontières du pensable, du dicible et du vraisemblable ; lorsqu'ils jettent l'anathème sur les dénonciateurs des frontières en question en les taxant de criminels, ils en viennent à fragiliser ceux-là mêmes (citoyens en acte ou en devenir) qu'ils assurent vouloir protéger à tout prix.

Session (Partie 2)

Communications orales
 Horaire : 14 h 00 - 16 h 00
 Présidence/animation : Marc-François BERNIER *Université d'Ottawa*

14:00 **Quelle conception de l'éthique dans la communication publique? Malentendus entre substance et procédure**

Alain LÉTOURNEAU *Université de Sherbrooke*

Si nous voulons réfléchir à l'ensemble complexe et très vaste des interactions entre les débats publics d'une part et l'éthique sous ses diverses modalités d'autre part, et en particulier à ce que le débat public fait

à l'éthique et l'inverse, la difficulté épistémologique à laquelle nous sommes confrontés est considérable en raison du fait que ces discours ne sont pas isolés les uns des autres. Dans le cadre de cette communication, une avenue possible pour cadrer, donc pour interpréter (Sproule, 1980; Putnam, 2010) d'une certaine manière cet ensemble de relations sera d'interroger l'espèce de mécompréhension qui caractérise la « rencontre » entre d'une part la conception procédurale de l'éthique mise en jeu suite à Rawls et Habermas notamment dans les éthiques appliquées, et d'autre part les conceptions plutôt substantielles de l'éthique qui se donnent à lire et entendre de manière récurrente dans des usages médiatiques soulevant des « enjeux éthiques », en lien chaque fois avec des domaines de pratiques singuliers. Cette hypothèse permet de générer des scénarios d'effets vraisemblables, reste à savoir si des pièces concrètes ou thèmes particuliers récents pourront permettre de la valider du moins en partie.

14:40 **Les effets de l'injonction de neutralité axiologique sur les débats publics : le cas des politiques scientifiques**

Florence PIRON *Université Laval*

Le débat public ouvert et démocratique sur les politiques scientifiques au Québec et ailleurs semble impossible, malgré les efforts de la société civile ou de certains gouvernements pour consulter les parties prenantes (par exemple autour de la PNRI). Cette communication propose d'explorer différentes explications éthiques, politiques et épistémologiques de cette impasse. En particulier, je souhaite réfléchir à l'idée que l'injonction (éthique) de neutralité axiologique de la science impose une forme de neutralité axiologique à tout débat portant sur la science et ce qu'elle devrait être et en vient ainsi à neutraliser l'expression publique des valeurs collectives à propos de la science et des politiques scientifiques ou même l'idée qu'il puisse y avoir débat public. Par conséquent, la domination du cadre normatif positiviste de la science, dont l'injonction de neutralité axiologique est un pilier, nuit à la contestation publique, dans un débat, du capitalisme cognitif, idéal-type des politiques scientifiques actuelles. Cette analyse me permettra de distinguer deux conceptions de l'éthique dans le monde scientifique, aux conséquences opposées sur le débat public : l'éthique comme mode d'analyse axiologiquement neutre, débarrassé des intérêts et subjectivités qui biaisent le raisonnement, et l'éthique comme mode d'analyse qui met au jour la diversité des valeurs et des positions face à un enjeu pour mieux s'y situer.

15:20 **L'éthique comme argument ou réponse à l'exigence de vérité en public**

François DEMERS *Université Laval*

Les espaces de la communication publique dans les pays occidentaux sont désormais reconnus comme des lieux de « relations publiques généralisées » (Miège), dominées par la communication stratégique. D'où, d'une part, l'exacerbation des exigences d'authenticité/vérité à l'endroit des locuteurs dans l'« espace public dominant » (Dahlgren) que forment les médias et, d'autre part, des tentatives rhétoriques diverses pour ancrer LA vérité hors des locuteurs. L'éthique est l'une de ces pistes. Cette communication entend illustrer la présence discursive de l'éthique dans le cadre de la récente campagne électorale fédérale canadienne – vue à travers le quotidien *Le Devoir* - et plus spécifiquement lors des poussées de fièvre du débat à propos de l'affaire du co-président et stratège de la campagne libérale, Dan Gagnier. On y verra se dessiner trois visages : 1) l'éthique comme équivalent de la morale individuelle qui devrait être source d'un sentiment de culpabilité et de regret; 2) l'éthique que l'on rapproche du Droit – à la façon de l'éthique de la recherche dans le monde universitaire - comme éventuelle série d'interdits soutenus par des sanctions; 3) l'éthique comme morale collective - à la façon dont Weber traitait l'éthique protestante -, le plus souvent euphémisée sous d'autres appellations, par exemple « les valeurs », que l'on voudrait voir jouer le rôle des « impératifs catégoriques » de la morale kantienne et que l'on croit inscrites dans l'ADN des « nous ».

Mardi 10 Mai 2016

Session (Partie 3)

Communications orales

Horaire : 9 h 15 - 11 h 45

Présidence/animation : Dany RONDEAU UQAR - Université du Québec à Rimouski

09:15 De l'entropie communicationnelle à l'émergence de la pluralité morale[Pierre-Antoine PONTOIZEAU \(/user/56623/\)](#) *Institut de Recherches de Philosophie Contemporaine*

Faisons deux hypothèses: 1-La fusion de la communication et de l'éthique réalise la confusion et l'entropie générale. 2-Leur fertilisation réalise la distinction jusqu'à l'émergence de la pluralité morale. Dans le dialogue rationnel, le débat public construit et modifie la position des acteurs du débat. La règle détermine la conclusion en vertu de sa convention. Mais si la considération égale est la règle et la tolérance son principe, ce type de débat détermine l'éthique, la méthode ordonnant le résultat par conciliation des points de vue. L'entropie résulte de cette règle émancipatrice de toutes morales. A l'inverse, leur fertilisation annonce la pluralité. Si la communication consiste en des relations humaines, elle met en commun l'expérience morale et produit des alternatives à l'entropie généralisée. Pourtant, l'interpellation des pratiques jusqu'à l'injonction faite de participer au débat révèle une politique du contrôle social imposant la norme entropique. Celle-ci induit la phobie de la pluralité, l'individualisme régnant en maître. Mais cette illusion communicationnelle prédispose au temps d'une fertilisation. Pourquoi interdire de se gouverner avec les siens selon sa conscience et ses croyances en transmettant le secret de ses mœurs et d'une vie sans avoir à s'en justifier? Cette création de nouvelles sociétés libres foisonne en dehors du débat public dans des aspirations collectives à la liberté de groupes humains.

09:55 Le moralisme en éthique : de la communication à l'excommunicationAndré DUHAMEL *Université de Sherbrooke*

Dans le moralisme, l'éthique se déplace tout entière dans le seul langage et s'y pervertit. Il représente une forme de paternalisme prenant place dans la communication, « une attitude qui consiste à se faire une spécialité de rappeler leur devoir aux autres, d'entretenir en eux le sentiment de culpabilité, pour en définitive les manipuler » (Domenach). Comment le repérer dans la communication publique contemporaine, et comment le critiquer ? Nous présenterons d'abord les traits saillants du moralisme ou de l'attitude moralisatrice : par rapport à la parole (adoption du langage moral au lieu d'une voix propre), à la norme (s'appuyer sur son autorité pour s'épargner l'effort du jugement), au contexte (juger de loin ou de l'extérieur sans faire l'expérience), à l'émotion (indignation immédiate instigatrice d'un ordre moral), à autrui (une relation asymétrique de pouvoir pour enjoindre à se conformer), à soi-même (rationalisation masquant ses propres conflits et failles), à la sanction (culpabilisation s'appuyant sur le discrédit pour mieux retirer la parole). Nous examinerons ensuite en quoi la communication publique actuelle, en tant que médiation devenue elle-même institution, est susceptible de magnifier le phénomène (rapidité des échanges, absence de réflexivité, anonymat virtuel, fétichisme de la norme, technicisme). Nous concluons que la critique du moralisme comporte sa propre limite, qui est de le reproduire dans le discours savant sous la forme de l'intellectualisme.

10:35 Pause

11:05 Parallélismes de la discorde : analogie et communication éthique dans le débat publicJérôme RAVAT *UPJV-Université de Picardie Jules Verne*

Cette contribution vise à souligner le rôle fondamental de l'analogie dans les discordes éthiques à l'échelle publique. En éclairant ce qui est moins connu à la lumière de ce qui est plus connu, l'analogie structure la communication agonistique, constituant ainsi un puissant instrument de sensibilisation, de convergence des luttes et de démarcation des identités collectives. Nous prendrons appui notamment sur la philosophie pragmatiste (Dewey, Fesmire), les théories de l'argumentation (Perelman), la psychologie morale (Gibert), la psychologie cognitive et sociale (Hofstadter, Lakoff, Fiske), pour souligner en quoi l'analogie n'a pas pour simple fonction de représenter des situations éthiques, mais bien *d'agir* sur ces dernières en orientant les processus de justification qui sous-tendent les désaccords moraux et en guidant l'application des principes éthiques dans un contexte polémique. Cette place centrale dévolue à l'analogie a des

conséquences décisives en matière d'éthique appliquée. L'évaluation critique des analogies morales constitue en effet une voie essentielle pour la régulation pragmatiquement orientée des désaccords moraux. Conjuguant analyses méta-éthiques, réflexion normative et investigations empiriques, cet examen critique permet de discerner, à partir de cas précis, ce que nous nommerons des « seuils de singularisation » dans la communication éthique, ouvrant la possibilité d'articuler de manière opératoire éthique descriptive et éthique normative.

Session (Partie 4)

Communications orales

Horaire : 13 h 30 - 15 h 10

Présidence/animation : Alain LÉTOURNEAU UdeS - Université de Sherbrooke

13:30 **Le recours à l'éthique dans le cadrage de l'information médiatique; cadrage de l'information et orientation du débat public : le printemps arabe de 2011 et l'afflux de migrants en 2015**

Jean-François TETU *Université ELICO Lyon*

Le recours à l'éthique est généralement limité à la science. Mais l'« éthique » (entendue comme champ d'action distinct de celui des règles juridiques) s'oppose parfois au « droit » (entendu comme application stricte des règles nationales et internationales), et impose un « débat public » largement organisé par les médias par exemple le « droit d'ingérence » pour des interventions militaires (Bosnie, Mali, Centrafrique) ou humanitaires (Darfour, Rwanda ou Sud-Soudan), ou encore pour l'annulation de la vente de porte-hélicoptères Mistral à la Russie de Poutine. Deux « crises » contemporaines ont provoqué un débat qui recourt à l'éthique : 1) les « révolutions arabes » de 2011, qui visent le renversement de régimes autoritaires, mais juridiquement légitimes, ont suscité instantanément un fort soutien des médias et des populations européennes du fait de la « *newsworthiness* » de ces soulèvements (valeurs partagées) et de leur légitimité éthique (démocratie, droits de l'homme, émancipation des femmes). 2) La « crise morale » qui secoue l'Europe en 2015, face à l'irruption massive de demandeurs d'asile impose un « débat public » largement organisé par les médias. Mais, loin de faire l'unanimité, cette crise fait surgir des débats qui s'éloignent de la « solidarité » et du souci humanitaire, et déclenchent des réactions xénophobes ou identitaires qui s'opposent à l'éthique des premiers soutiens et semblent devoir imposer une nouvelle politique.

14:10 **Éthicien et journaliste, même combat?**

Valérie BORDE *À déterminer*

Les choix de société et les opinions des individus reposent souvent sur un examen éthique, même inconscient et partiel, de ce qu'on perçoit des valeurs en jeu, qu'on parle d'exploitation, d'éducation, de médecine ou d'environnement. En parallèle, la société se noie dans un bouillonnement d'information auquel il est très difficile de donner du sens. Internet et les médias sociaux donnent accès à une quantité astronomique d'opinions et d'informations tendancieuses, mais aussi à des millions de pages de rapports ou d'études scientifiques. Même les gouvernements s'y perdent! Comment démêler tout cela? La Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec (CEST) considère que l'éthique appliquée doit aider la société à évaluer les arguments de chacun dans le but de prendre une décision éclairée. La FPJQ estime pour sa part que le rôle des journalistes est de rapporter fidèlement, d'analyser et de commenter les faits qui permettent aux citoyens de mieux connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent. Même si leurs moyens diffèrent, on voit que l'éthicien et le journaliste poursuivent une même fin. Comme journaliste membre de la CEST, j'ai eu l'opportunité de constater comment chacun procède pour tenter d'atteindre son but. Il me semble aujourd'hui qu'un rapprochement entre éthiciens et journalistes pourrait profiter à ces deux professions et que la société aurait beaucoup à y gagner. J'exposerai quelques pistes de réflexion à ce sujet dans cette présentation.

14:50 Pause

Plénière

Panel

Horaire : 15 h 10 - 16 h 30

Présidence/animation : Jean CHARRON *Université Laval*

Participant(s)



Association francophone
pour le savoir

A c f a s